



Syndicat National des Médecins Vasculaires

Paris, le 05 Novembre 2018

LE PETIT MOT DU SYNDICAT N°74

La pertinence des soins en Médecine Vasculaire

ALERTE SUR LA MEDECINE VASCULAIRE !

Le **Syndicat National des Médecins Vasculaires** n'a pas voulu jusque-là être trop alarmiste. Cependant de lourdes menaces planent sur la profession...

Dans un contexte de déficit depuis 30 ans de la branche Assurance Maladie (11% du PIB), la France est au 4^{ème} rang mondial des dépenses de santé par habitant. Différents plans de maîtrise, comptable ou médicalisée, ont été engagés par le passé avec un succès variable.

Lors d'une de nos rencontres à la **CNAMTS**, au printemps dernier, il nous a été rappelé que notre discipline connaissait une inflation importante du volume de ses actes, tant diagnostiques que thérapeutiques. Bien entendu nous avons mis en avant les causes objectives de l'évolution des dépenses : le vieillissement de la population, les progrès techniques, les affections liées aux comportements et à l'environnement, etc...

Toutefois, qu'on le veuille ou non, les budgets sont contraints et la politique de nos dirigeants et décideurs est celle de l'enveloppe constante, donc d'un maintien stable du rapport prix/volumes.

PLAN DRASTIQUE DE BAISES DE COTATIONS DES ACTES

Bien que n'ayant pas bénéficié d'augmentation de nos actes depuis 30 ans (et même subi des diminutions), il nous a été dévoilé un projet inacceptable de baisses des tarifications de l'imagerie, notamment de tous les échodopplers, certains actes voyant pour 2018 et 2019 un plan déjà établi de décotations allant jusqu'à 30% de leur valeur. Bien entendu nous avons récusé ces mesures aveugles pour proposer d'autres voies.

Ceci n'est pas spécifique à notre spécialité, mais selon différents rapports officiels (Cour des Comptes, OCDE), 25% des actes médicaux pratiqués pourraient être jugés inutiles, dont certains iatrogènes.

PERTINENCE DES SOINS

Les consignes ministérielles ont heureusement un peu évolué depuis l'ère TOURAINE et l'accent est mis sur les progrès à réaliser en matière d'efficacité des actes, avant de pratiquer la politique aveugle "du rabout".

Le travail sur la pertinence des soins permet de mobiliser tous les acteurs, médecins et patients, sans restreindre les soins mais en délivrant le juste soin.

A noter d'ailleurs que la pertinence des soins est un terme qui vient d'apparaître dans la loi sous la forme d'un amendement du gouvernement dans le prochain **PLFSS** encore en cours de discussion au Parlement.

QU'EST-CE QUE LES CHOOSE WISELY ?

Les recommandations de type "**choosing wisely**" (CW) ou "**choisir avec pertinence**" venues d'outre-atlantique sont des documents simples, clairs et concis rédigés par les professionnels de santé. Ils sont un guide pour rationaliser les actes, les traitements et les séjours hospitaliers parfois inutiles ou évitables, qui contribuent à l'inflation des dépenses de santé.



Syndicat National des Médecins Vasculaires

UN TRAVAIL REMARQUABLE DE NOTRE CNP ET DE NOS SOCIÉTÉS SAVANTES

Le syndicat a alerté, c'est son rôle, l'ensemble des parties prenantes de la Médecine Vasculaire.

Cette dernière a la chance de bénéficier d'une organisation professionnelle efficace, notamment grâce au **Conseil National Professionnel de Médecine Vasculaire** qui regroupe dans un excellent esprit de collaboration toutes les structures officielles de la profession : **Collège des Enseignants, SFMV, SFP, AMEVAH, et SNMV**.

La réponse à cette problématique a été immédiate et unanime et chacune de ces structures a bien compris l'enjeu et la nécessité de rédiger dans les meilleurs délais nos propres recommandations dans le domaine de la pertinence des soins. Des **Choose Wisely** pour le suivi des pathologies vasculaires et les choix thérapeutiques sont donc en train de voir le jour.

Certains travaux sont d'ores et déjà achevés, d'autres encore en cours.

D'ABORD LES ACTES DE PHLEBOLOGIE, BIENTÔT LES ACTES D'EXPLORATIONS

La **SFP** a déjà fait un excellent travail et ses experts ont rédigé 10 recommandations de type CW sur le traitement des varices saphènes et de leurs récives. Ce travail, apprécié par la CNAMTS, sera d'ailleurs l'occasion de l'accession très prochaine au remboursement des actes d'échosclérotérapie à la mousse des troncs saphéniens (qui ont tant attendu depuis leur validation) et des actes d'occlusion par laser endoveineux des grandes et petites saphènes.

Elles viennent d'être publiées par la **SFP** et la **SFMV** sous l'égide du **CNPMV** (en pièces jointes)

Les CW sur la pertinence des actes d'échodopplers sont en voie de finalisation par la **SFMV** et verront le jour très prochainement.

EN PRATIQUE

Ces CW sont essentiellement des recommandations et des guides de bonne pratique portant sur les indications et le calendrier des actes d'imagerie dans le suivi des pathologies artérielles et veineuses, source importante d'économies et de pertinence. NI PLUS NI MOINS...

Ces travaux seront publiés par différentes voies et vous seront présentés dans nos congrès.

L'ADHESION DE TOUS EST INDISPENSABLE !

"La pertinence est un sujet stratégique qui représente une dimension à part entière de la qualité des soins et un enjeu majeur pour la sécurité des patients" (HAS)

Il nous faut donc bien saisir les enjeux de ces recommandations et la nécessité absolue de les respecter.

C'est une aide à la prise de décision, en accord avec les patients. C'est une pratique intelligente de la médecine.

C'est aussi une mesure indispensable et, face à la maîtrise comptable, la seule voie possible à la sauvegarde de l'exercice de notre nouvelle spécialité.

Nous comptons sur vous !

Le Bureau du SNMV

P. J. : CHOOSING WISELY SUR LE TRAITEMENT DES VARICES SAPHENES ET LEURS RECIVES

Secrétariat administratif : Mme Christine LE PAHUN GLAS - 79 Rue de Tocqueville 75017 PARIS

Téléphone : 01.44.29.01.24 - Fax : 01.40.54.00.66 - Courriel : secretariat@snmv.fr - Site : www.snmv.fr

CUTERA

kreussler
100 Jahre

La médicale
assure les professionnels de santé

— we help people achieve healthy skin
LEO

Medica

